NATIONS UNIES

Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire



UNITED NATIONS United Nations Operation in Côte d'Ivoire

RETRANSCRIPTION DE LA CONFERENCE DE PRESSE DE LA DELEGATION DU CONSEIL DE SECURITE

(Abidjan, le 09 juin 2008)

Yves Sorokobi (Porte-parole du Conseil de sécurité): Nous allons tout de suite laisser la parole à l'Ambassadeur Michel Kafando [Représentant Permanent du Burkina Faso aux Nations Unies], qui est chef de délégation des membres du Conseil de sécurité. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole

Michel Kafando (Chef de délégation Conseil de sécurité): Je vous remercie. Je remercie l'ensemble de la presse ici présente. Je voulais simplement en guise d'introduction vous dire que de notre point de vue, la mission que la délégation Conseil de sécurité a eu à mener ici depuis ce matin s'est très bien passée. Nous estimons que nous avons couvert l'essentiel des objectifs qui nous ont amenés ici à Abidjan et qui consistaient non seulement à appuyer le processus de paix dans le cadre de l'Accord Politique de Ouagadougou mais à exhorter aussi les autres acteurs politiques, la société civile et les différentes structures qui sont parties prenantes au processus à s'impliquer davantage pour que ce processus soit un succès et débouche sur des élections sans contestations, donc des élections transparentes et des élections sécurisées.

Nous avons eu depuis ce matin à rencontrer les hommes politiques, les quatre généraux qui animent les différentes forces armées, c'est à dire les Forces Armées des Forces Nouvelles, les Forces de Défense et de Sécurité Ivoiriennes (FDSCI), les Forces de l'ONUCI et le Général qui est le responsable de la Licorne. Nous avons eu aussi à rencontrer des partis politiques, nous avons eu aussi à rencontrer également la société civile, je vous l'ai dit tantôt et au total nous sommes satisfaits des échanges que nous avons eus avec tout ce monde. Et non moins important, nous avons eu à rencontrer le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI). Vous savez que c'est une structure qui, dans la phase actuelle du processus, est extrêmement importante parce que c'est à cette structure qu'il appartiendra de mener toutes les opérations techniques qui vont conduire à l'élection présidentielle en novembre prochain. Nous avons eu à rencontrer également le Directeur de l'Institut National de la Statistique (INS), nous avons rencontré les responsables de la Sagem. Au total, toutes nos préoccupations ont été prises en compte et naturellement nous avons eu aussi un entretien avec le Représentant spécial du facilitateur du dialogue direct inter ivoirien, M Boureima Badini, à qui nous avons transmis les félicitations du Conseil de sécurité pour le rôle positif joué par le Président Blaise Compaoré dans sa fonction de Facilitateur du processus politique.

Alors notre dernière rencontre, la plus importante, est celle avec le chef de l'Etat, le Président Laurent Gbagbo à qui le Conseil a adressé ses félicitations pour le rôle personnel qu'il a eu à jouer, notamment dans l'acceptation de dialoguer directement avec l'opposition; ce qui a conduit évidemment à ce processus de paix dont nous parlons actuellement. Nous avons trouvé un Président confiant dans le processus. Quelles que soient les difficultés apparentes qui peuvent se pointer, le Président est confiant que la date du 30 novembre pour l'élection présidentielle est une échéance

pour lui qui est inamovible. Nous avions pour préoccupation d'attirer son attention sur l'aspect sécuritaire mais le Président a dit qu'il avait confiance et qu'il espérait qu'il n'y aurait pas de dérapages, parce que d'abord, les Ivoiriens sont conscients de l'enjeu et ensuite parce qu'il y a quand même la présence de l'ONUCI dont le Représentant spécial du Secrétaire général, M. [YJ] Choi à côté de moi, va assurer la certification. Sur tous ces aspects nous avons été d'accord avec le Président surtout sur l'aspect qui consiste à se dire que vraiment la Côte d'Ivoire et le peuple ivoirien ont trop souffert. Il est temps de sortir de la crise et la seule solution pour en sortir, c'est d'organiser le plus rapidement possible l'élection présidentielle.Le seul problème qui préoccupe le chef de l'Etat, c'est le problème du financement du processus, le financement des élections qui, comme vous le savez, évidemment est très très lourd. Le Président Gbagbo a souhaité que de ce côté, les Nations Unies fassent un effort supplémentaire mais là c'est une question qui n'est pas de ma compétence. Je crois qu'avec le Représentant spécial ici present, cette question là pourrait être envisagée avec les autorités ivoiriennes pour voir dans quel sens et dans quelle mesure effectivement une aide pourrait être apportée à l'Etat ivoirien pour financer, pas la totalité du processus, parce qu'il y a déjà des engagements mais en tout cas pour financer ce qui est demandé comme financement supplémentaire. Donc voilà l'exposé introductif que je tenais à faire avant naturellement de vous laisser la parole pour poser les questions que vous voudriez bien poser. Peut-être si mes collègues ont quelque chose à dire avant......... Non!!!! Nous sommes donc disposés à écouter vos questions et à y répondre.

K. Parfait (SOIR Info): Vous avez dit tout à l'heure qu'au cours de votre rencontre avec le chef de l'Etat Ivoirien, il vous a signifié que la date du 30 novembre 2008 prévue pour les élections est inamovible. Vous, en tant que delegation, après les différentes rencontres que vous avez eues, quelle est votre appréciation sur cet aspect-là?

Deuxièmement, le chef d'Etat vous a signifié également que le seul problème qui se pose en ce moment, est celui du financement du processus, à votre avis est-ce vraiment le seul problème qui existe ?

MK: Sur la première question, Je voudrais vous dire qu'en ce qui concerne la date, il y a une chose sur laquelle nous sommes au moins d'accord avec le Président. Toute la phase de décision politique, notamment dans le cadre de l'Accord Politique de Ouagadougou, semble avoir fonctionné jusqu'au bout. Au-delà de cette phase maintenant, ce sont des problèmes d'organisations techniques qui se posent. En ce moment, vous conviendrez avec moi que les responsables politiques n'ont pas prise sur ces questions d'organisations techniques. C'est pourquoi nous avons d'ailleurs tenu à rencontrer les responsables de la Commission Electorale Indépendante (CEI), de l'Institut National de la Statistique (INS) et de la SAGEM, lesquels nous ont confirmé qu'en principe la date pour l'élection présidentielle pourrait être respectée. Donc si ceux-là mêmes qui sont directement responsables le confirment, je crois que nous n'avons pas de raison d'en douter. Surtout pas nous le Conseil de sécurité parce que le processus politique de Ouagadougou est un processus qui évolue à l'occasion d'un dialogue direct. Les Nations Unies ne font qu'appuyer le processus mais n'en sont pas directement, si vous voulez, les acteurs principaux.

Quant à votre deuxième question consistant à se demander si vraiment c'est le seul problème du financement qui reste posé. Bon ! ce que je peux vous donner comme réponse, c'est l'appréciation du chef de l'Etat. Il est quand-même, si vous voulez, la personne privilégiée, la personne à même d'appréhender le processus et à même de dire exactement quels sont les problèmes qui se posent à l'heure actuelle pour l'achèvement du processus. Si le Président pense que c'est le problème du financement qui reste le problème essentiel, nous n'avons pas de raisons de le contredire parce que ce qui est une réalité, c'est cela. Avec la Sagem par exemple, on avait a été confronté à un problème, le lancement des opérations parce que le

coût total de l'opération était tellement exorbitant que la Sagem attendait qu'on puisse lui faire une avance de l'ordre de 13 à 14 milliards [de F CFA] pour pouvoir commencer les opérations. Véritablement c'est un problème parce qu'il ne faut pas commencer les élections sans pouvoir les boucler. Il y a un problème qui là il faut financer le processus de sortie de crise. Le succès du processus dépend aussi du financement qu'on pourra avoir pour couvrir le processus. Alors je voudrais me faire compléter par l'ambassadeur de France!

Jean-Maurice Ripert (France): En tout cas je crois que tout en insistant sur les points qu'a soulevés l'Ambassadeur Kafando, je crois que le processus est entre les mains des Ivoiriens. C'est une première victoire déjà qu'il y ait un consensus pour que les élections se déroulent le 30 novembre et sur la façon dont elle doivent être préparées. Il me semble qu'en plus du financement, il y a un deuxième problème. Je dirai pas difficulté mais un deuxième pari qu'il faut réussir qui nous paraît bien engagé. Nous avons reçu tout au cours de la journée, toutes les couches de la société civile, de tous les éléments de tous les partis et tous les gens impliqués dans le processus. Ils ont tous une analyse convergente sur ce que doit être fait. Je pense donc qu'un défi va être dans les mois qui viennent de ne pas les décevoir. Pour cette appropriation de ce processus, il faut que la population ivoirienne elle-même continue. Sinon quel qu'en soit le résultat, il pourra être contesté. Il est essentiel que la convergence des opinions continue jusqu'au bout. De ce point de vue là, ce qui paraît essentiel, ce sera aussi le rôle du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU de s'en assurer et d'en rendre compte au Conseil de sécurité. Il est essentiel aujourd'hui que tous les acteurs qui travaillent sur les élections, le fasse avec un souci d'exclusivité dans une transparence, un respect des lois sur la liberté d'expression, l'accès aux médias et tout ce qui caractérise des élections démocratiques. Que ce soit fait dans cet esprit de manière à ce que nous puissions jusqu'au bout nous réjouir de ce qui sera, nous espérons, la première étape décisive de la sortie de crise.

MK: L'Ambassadeur de la Belgique voudrait aussi prendre la parole sur ces questions!

Olivier Belle(Belgique): Merci M. le président! Très brièvement pour soutenir ce qui vient d'entre dit par mes deux collègues et également pour vous dire que le Conseil de sécurité s'intéresse aussi particulièrement à la place des femmes dans la résolution des crises. A ce titre, je crois que l'ensemble de mes collègues du conseil de sécurité a été particulièrement intéressé et s'est réjoui de voir, lors de nos contacts, notamment avec la société civile ce matin, la participation de trois associations non gouvernementales, trois associations de femmes qui semblent bien avoir la volonté de participer au processus et c'est très encourageant. Merci!

Malusi Ntanzi (SABC): I want to ask you, since you raise the concerns of security during the elections, could you be more specific about what kinds of concerns do you have? Are you worried about the possibility of violence, because I think that a number of people who follow Cote d'Ivoire outside the country are very much worried about this and if as the President indicated to you that they are capable of taking care of the security situation themselves, what possibly need would there be for UN peacekeepers, because even the generals themselves indicated that they wanted UN peacekeepers to play a key role, particularly in maintaining security on the borders?

MK: Je voudrais laisser l'Ambassadeur Dumisani répondre. C'est mieux, d'autant qu'il va le faire en anglais

Dumisani Kumalo (South African Ambassador): Thank you very much. I mean let's put the thing in context, let's not complicate this. First of all President Gbagbo

did not wake up one morning and decide ahhhh I'm going to have elections on November 30. We were told even by Mr. Ouattara, who is leader of the Opposition, that President Gbagbo consulted all the political parties about the date and they all agreed on the date of November 30. Secondly the elections are not going to be run by President Gbagbo or the Government of President Gbagbo, there is an Independent Electoral Commission (IEC), which will run the elections and the president of the electoral commission also was very emphatic that he is really committed to hold the elections on November 30. So it's very important to understand that the date of the elections is the will of the people of Côte d'Ivoire, which resulted from the Ouagadougou process, which allows for the people to consult on what they want to do with their country. The second thing related to that is that we were told that UNOCI, the UN, is there to accompany the people of Côte d'Ivoire to this election. And all of us are very proud of what the men and women of UNOCI are doing in assisting the Ivorians deal with their own process. So it's not a UN process, it is an Ivorian process. Also bear in mind that unlike last year when I was here, this year we met with the four generals, representing all formations, the national army, the French Licorne army, the Forces Nouvelles, all four generals came to us and said that they are also committed to assist and create conditions for the Ivorian people to have free and fair elections. So I'm excited to leave with this understanding, that one, the Ivorian people have decided to have an election, two the UN is assisting them, three, all these generals and their men and women are willing to assist the people to have a free and fair election. So whether there will be violence or not violence, I'm not willing to go fishing for things that are not there. The fact is that the Ivorian people want to hold an election, both the Government and the Opposition, the UN wants to assist them and the military people, including the French want to assist them. Let's allow the Ivorian people to do what they want, let's not be sitting around fishing and saying is somebody going to do this or that. They have already surprised us with Ouagadougou to be where we are right now, so let's just let them do an Ivorian process.

JMR: Juste une petite précision, je voudrais rappeler que la Force Licorne n'est pas une force française. La force Licorne, c'est une unité française, sous mandat des Nations Unies à la demande des Nations Unies pour assister l'ONUCI et d'ailleurs, sans trahir le secret de la confession, je signale que le Président Gbagbo, tout à l'heure, nous a dit combien il se réjouissait que, et l'ONUCI, et l'unité Licorne puissent rester jusqu'aux élections pour contribuer à en assurer la sérénité.

MK: Je vais juste ajouter aussi qu'en ce qui concerne la sécurisation, la décision a été prise d'abord que les forces impartiales vont sécuriser certains endroits précis et surtout qu'on attend aussi peut-être une implication des pays voisins pour ce qui concerne la sécurisation des frontières. Je suis vraiment désolé de vous dire que nous ne pouvons pas prolonger davantage cette conférence parce que la délégation doit quitter ce soir à 20 heures l'hôtel pour retourner à New York. Donc, nous sommes pris par le temps d'autant plus qu'il y a une réception qui doit suivre cette conférence de presse. On peut peut-être prendre une dernière question !!!

Mattew Lee (Inner City Press): President Gbagbo has publicly said that delays may be attributable to SAGEM and INS or a proliferation of bodies and commissions and so I'm wondering if this came up if there was any suggestion that the UN or the SRSG Mr. Choi might take on the role of supervising those bodies, if Mr. Choi could say if he could do that role? And separately, in response to a report which was released by Save the Children about sexual abuse and exploitation in UNOCI, and there was a suggestion by the UN in New York that the senior leadership here may have been told about these things and not done anything about them, I am wondering what the Mission is going to do in response to this report?

YS (**Porte-parole Conseil sécurité) :** Nous allons prendre une dernière question de la part d'un journaliste ivoirien

Mireille Abié (Le Matin d'Abidjan): Récemment lors du passage du Haut Commissaire Adjoint chargé des Droits de l'Homme, on a évoqué la question de l'ordonnance qui avait été prise en 2007 pour amnistier certains faits d'atteintes à la sécurité de l'Etat et autres. Mais Madame la Haut Commissaire adjoint a dit que cette loi ne correspondait pas aux normes internationales et qu'elle devait être revue. J'aimerais profiter de la présence du Conseil de sécurité pour avoir leur avis sur la question.

MK: Si vous permettez, je vais laisser le soin au Représentant spécial de répondre à certaines questions qui sont de sa compétence

YJ Choi (Représentant spécial ONUCI): I will respond to the two questions raised by the [Inner City Press] journalist. One whether UNOCI or I can supervise the different organizations in Cote d'Ivoire involved in the elections and the second one on what is our position regarding the sexual abuse allegations raised by the BBC and *Save the Children UK*. Our mandate basically is to accompany the Ivorian process, the Ouagadougou Political Agreement process, which can be best characterized as national ownership, regional facilitation and international accompaniment. We cannot replace Ivorians. Ivorians will hold their elections and will deal with any difficulties arising from the electoral process. We will support them, assist them and accompany them but we cannot replace the Ivorians. Second question, we heard the news from BBC quoting the report by *Save the Children* on the 27th May this year, three days later on 30 May I gave a formal press conference, so if you need a copy of my remarks I will give you a copy. Thank you.

MK: Je voulais juste tenter une petite explication à celle qui a posé la question sur l'amnistie, pour préciser ceci. Il est dans les attributions, dans les compétences d'un état souverain de prendre des textes, soit réglementaires, soit des textes législatifs pour réglementer une situation déterminée. Donc, personne ne peut nier au gouvernement ivoirien [le droit] de prendre une loi d'amnistie concernant certaines infractions qu'il veut effacer. De ce point de vue, l'Etat est souverain, donc il n'y a pas de problème. Mais, il faut se dire qu'en matière d'impunité, il y a ce qu'on appelle des fautes imprescriptibles, c'est-à-dire que quelle que soit la loi que vous prenez sur le plan interne, ces fautes là peuvent toujours être poursuivies. Ce sont notamment les fautes, par exemple les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité. Pour ces crimes quelle que soit la législation de l'état, ces crimes ne peuvent pas rester impunis. Donc, c'est juste pour faire la différence qu'il n'y a pas de problème qu'un état prenne des lois d'amnistie, mais il demeure que si c'est dans le cadre par exemple d'actes commis, qui ont trait à des crimes de guerre ou à des crimes contre l'humanité, cela personne ne peut les prescrire, C'est passible des tribunaux internationaux. Juste pour faire la différence. Messieurs les journalistes, mesdames messieurs, nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté à notre séjour ici. Nous sommes les premiers à regretter que le temps soit court, mais qu'est-ce vous voulez, on est pris par le temps. La plupart des questions n'ont pas pu recevoir de réponses. Mais je suppose qu'on aura encore une autre occasion. En tout cas Merci beaucoup.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,

Tél.: +225-06203317; Portable: +225-05990075; Fax: +225-06203320

Email: hamadoun@un.org

http://www.onuci.org